



**MRC
Haut-Richelieu**

AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES 2021

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS D'HENRYVILLE, LACOLLE, MONT-SAINT-GRÉGOIRE, NOYAN, SAINT-ALEXANDRE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX, SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-VALENTIN, SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu siégeront à compter de 9h00, les 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 31 août, 5 octobre, 16 novembre et 30 novembre 2021, et les membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu à compter de 19h30, les 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 14 juillet, 8 septembre, 13 octobre, 24 novembre et 8 décembre 2021.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce onzième jour de décembre 2020.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Joane Saulnier